

Veuillez lire la demande attentivement avant de la remplir et de la signer.

Objet

407 ETR Concession Company Limited (“**407 ETR**”) a mis en place un programme de plan de paiement pour difficultés exceptionnelles (le « **Programme** ») dans le but d’aider les clients qui possèdent un solde de compte 407 ETR significatif, et qui subiraient des « difficultés exceptionnelles » si le registraire des véhicules à moteur de l’Ontario refusait de renouveler leurs permis de véhicule ou de leur en émettre un nouveau. Il est entendu que les soldes de compte 407 ETR en souffrance incluent les soldes encourus en voyageant sur l’autoroute 407 ETR et l’autoroute 407 de la province de l’Ontario (la section est de Brock Road).

Admissibilité

- vous êtes titulaire d’un compte personnel 407 ETR
- le solde impayé du compte 407 ETR est supérieur à 1 000,00 \$ (y compris les péages, frais et intérêts)
- on vous a refusé le renouvellement de votre permis de véhicule ou la délivrance d’un nouveau permis de véhicule
- le refus du permis de véhicule serait une menace pour la santé et la sécurité d’une personne généralement transportée dans le véhicule, ou vous pourriez subir des « difficultés exceptionnelles » si le renouvellement ou l’émission de votre permis de véhicule était refusé
- vous acceptez toutes les conditions de participation au programme, y compris la structure et les délais du plan de paiement, tel que décrit plus en détail ci-dessous

Le programme n’est pas offert aux clients dans les situations suivantes :

- le montant en souffrance est inférieur à 1 000,00 \$
- un moyen de transport de remplacement est disponible, y compris les transports publics
- les tentatives d’arrangements ne peuvent être faites sans le véhicule soumis au refus d’immatriculation
- il est possible de louer ou trouver un véhicule de remplacement
- le client a été préalablement admis au programme sans honorer ses engagements

Exigences concernant la demande

Pour vous inscrire au programme, vous êtes tenu de présenter :

- un formulaire d’inscription rempli et signé, accompagné de toutes les pièces justificatives pertinentes
- un paiement initial des frais de traitement de 30,00 \$ par fonds certifiés, en argent comptant, ou par mandat
- tout autre information ou d’autres documents si 407 ETR vous le demande

Consentements/autorisations

Vous autorisez 407 ETR à recueillir, utiliser et divulguer les renseignements personnels que vous avez fournis dans le but de configurer et de gérer votre compte 407 ETR, les termes du programme, et afin de recueillir les sommes que vous devez. Lorsque nous recueillons les sommes que vous nous devez, nous pouvons utiliser les renseignements personnels que vous nous avez fournis ou que d’autres personnes nous ont fournis, par exemple le ministère des Transports et les organismes de recouvrement. Nous pouvons demander un rapport sur le consommateur comprenant vos renseignements personnels, demander une enquête de solvabilité et partager les renseignements vous concernant avec des agences d’évaluation du crédit. Par ailleurs, sous réserve de votre admission au programme et de votre respect de ses conditions, vos informations personnelles, financières, professionnelles et autres peuvent être utilisées, directement ou non, pour toute action ou procédure contre vous pour le recouvrement du solde impayé de votre compte 407 ETR.

Admission au programme

Un délai pouvant aller jusqu’à trente (30) jours s’écoulera à partir de la date à laquelle 407 ETR recevra votre demande avant qu’une décision finale soit prise sur votre admissibilité au programme. Si votre demande d’inscription au programme est acceptée, vous serez admis au programme, le paiement initial des frais de traitement de 30,00 \$ s’ajoutera au solde impayé de votre compte 407 ETR.

Dans les quatorze jours suivant l’annonce de votre admissibilité au programme, vous acceptez de transférer, par chèque certifié/mandat, un montant initial minimum égal à vingt-cinq pour cent (25 %) du solde total que vous devez à 407 ETR ainsi que le nombre stipulé de chèques postdatés consécutifs dont le montant total est égal au

solde de vos comptes 407 ETR. Le paiement initial ainsi que les chèques postdatés doivent être envoyés par courrier ou apportés en personne au centre de service à la clientèle de 407 ETR situé au 6300 avenue Steeles West, Woodbridge, Ontario, L4H 1J1.

Après réception du paiement initial et des chèques postdatés, 407 ETR avisera le registraire des véhicules à moteur de l'Ontario de retirer le permis de votre véhicule de la liste des plaques refusées. Les délais de traitement pour retirer l'avis de refus d'immatriculation peuvent prendre jusqu'à dix (10) jours ouvrables. De plus, 407 ETR accepte de cesser l'accumulation d'intérêts sur les soldes de compte impayés à la réception de vos paiements.

Vous acceptez de conserver votre *compte 407 ETR actuel à l'égard de tous nouveaux frais*, et d'aviser immédiatement l'Ombudsman de 407 ETR par écrit dans les six (6) jours si vous changez de plaques d'immatriculation, de véhicule, d'adresse ou d'informations financières.

Si, pour une raison quelconque, l'un de vos paiements dans le cadre de ce Programme est effectué avec du retard, si un chèque postdaté est retourné en raison de fonds insuffisants, cela constituera une violation des termes du programme.

Le non-respect de l'une des dispositions précédentes peut entraîner votre exclusion immédiate et automatique du programme, la réintégration du refus de plaque, et l'application rétroactive d'intérêts sur le solde impayé de votre compte 407 ETR à partir de votre date d'admission au programme. Par ailleurs, vos informations personnelles, financières, professionnelles et autres peuvent être utilisées, directement ou non, pour toute action ou procédure contre vous pour le recouvrement du solde impayé de votre compte 407 ETR.

Demandes rejetées

Si votre demande d'inscription au programme est rejetée, le paiement initial des frais de traitement de 30,00 \$ s'appliquera au solde impayé de votre compte 407 ETR, et vos obligations, responsabilités, engagements financiers et votre situation à l'égard du dit compte resteront inchangés.

Généralités

- Votre admission et votre participation au programme sont à la seule discrétion de 407 ETR. 407 ETR peut, à sa seule discrétion et à n'importe quel moment, modifier les conditions du programme, ou mettre fin au programme en vous transmettant un avis.
- Vous reconnaissez expressément que votre dette envers 407 ETR demeure en souffrance et impayée jusqu'à son paiement intégral en conformité avec le programme ou autrement.
- Par la présente, vous dégagez 407 ETR et ses sociétés affiliées ainsi que ses administrateurs, dirigeants, employés, agents, successeurs et ayants droit de toute réclamation, y compris de dommages, obligations, dépenses, frais ou toute action ou procédure résultant directement ou indirectement de ou en lien avec le programme, et par la présente vous libérez et déchargez à jamais 407 ETR, ses administrateurs, dirigeants, employés et agents de toute action, réclamations et demandes provenant du programme ou en relation avec lui.
- Vous reconnaissez que toutes les informations données par vous avec votre demande sont à tous les égards véridiques, exactes et complètes.
- Les lois en vigueur en Ontario s'appliquent au programme et à tout ce qui s'y rattache, et les tribunaux de l'Ontario sont seuls compétents pour toutes ces questions.
- Vous déclarez avoir lu et compris le contenu de ce document et acceptez d'y être lié.

Nom (lettres moulées)

Signature

Date

Courrier : L'Ombudsman de 407 ETR
En personne : Siège social de 407 ETR
Par téléphone : (905) 264-4485

6300 Steeles Ave W, Woodbridge, ON L4H 1J1
 6300 Steeles Ave W, Woodbridge, ON L4H 1J1
Télécopieur : (905) 264-4486

Web : www.407etr.com

La demande doit être accompagnée d'un chèque certifié ou d'un mandat d'un montant de 30 \$ établi à l'ordre de 407 ETR. Le droit de dépôt de 30,00 \$ sera porté au crédit de leur compte 407 ETR. Veuillez retourner ce formulaire rempli et signé, votre documentation écrite (y compris la situation du requérant et la justification) et le droit de dépôt à l'adresse postale.

Numéro de compte lié au 407 ETR								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom de famille	Prénom	Initiale du second prénom
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mme		

Adresse	Numéro d'app./de bureau	Ville	Province	Code postal

Téléphone résidentiel	Téléphone professionnel	adresse de courriel
()	()	

INFORMATIONS DE REFUS DE PLAQUE

Numéro de plaque d'immatriculation	Province	Solde dû
		\$

RENSEIGNEMENTS JUSTIFICATIFS

Adresse résidentielle actuelle (si différente de l'adresse donnée ci-dessus)

RÉSUMÉ DE LA SITUATION DES REQUÉRANTS *(vous pouvez utiliser ce formulaire ou fournir le vôtre)*

Veillez expliquer la situation du requérant concernant la demande pour un plan de paiement en raison de difficultés exceptionnelles. (Par ex. Tout « motif de compassion » existant qui devrait être pris en compte, pièces justificatives sous forme de lettre du médecin/d'un spécialiste qui décrit brièvement un plan de traitement)

SITUATION DES REQUÉRANTS/PIÈCES JUSTIFICATIVES

J'ai joint ma situation et toutes les pièces justificatives que je compte utiliser pour appuyer ma demande.
 J'ai inclus les 30,00 \$ de frais de droits de traitement de la demande sous la forme d'un chèque certifié ou d'un mandat payable à 407 ETR.

***Veillez prévoir 30 jours à partir de la date de réception de la demande pour que la décision définitive soit rendue**